

PROJET LOGEMENT AU JAL

Réunion à Auclair, bureau du JAL à 8 heures le 10 septembre 1974.

Etaient présents: M. Gérald Tardif M. Maurice Gendron
M. Nazaire Beaulieu M. Gilles Roy
M. Claude Caron Mlle France Gendreau
M. Clarence Levasseur M. Jean-Guy Lachance
M. Roméo Grégoire

ORDRE DU JOUR

- A) Historique.
- B) Démarches du projet.
- C) Prochaines étapes. Autres.

Développement:

Historique fait par Gilles. Il faut faire une liste et recueillir les noms des gens qui sont partis et/ou qui veulent revenir à l'intérieur des paroisses du JAL, s'il y a des logements.

M. Réal Turcotte a entretenu M. Guy Chéron de l'ODEQ de notre projet; leurs réticences sont axées sur le fait que notre projet serait un précédent dangereux et épidémique.

Note: Peur des gouvernements de participer vû de très loin, à la réalisation des droits des citoyens de "l'arrière-pays".

Les gens sont unanimes à dire que le "logement" est un besoin urgent que ce soit pour les jeunes ou pour les personnes âgées. Ces derniers resteraient chez-eux s'ils avaient une maison ou un loyer dans leur village.

Le rôle du Comité Provisoire de logement fut ensuite défini:

- Faire un inventaire des gens intéressés.
- Faire une liste des gens déjà partis à cause du manque de logement, et même les contacter.
- Faire un inventaire des emplois probables qui seront disponibles avec les différents projets de la Coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata.

Gilles: "si l'on veut aménager le nouveau pays, il faut aider les gens à demeurer ici". Les besoins vitaux dont le logement doivent être assurés aux gens désireux de demeurer chez-eux, c'est essentiel.

Il faudra tabler là-dessus lorsqu'on aura à négocier plus à fond avec les ministères concernés.

Prochaines étapes:

Maurice suggère de faire une enquête systématique, très serrée, complète avec un questionnaire si possible.

On aurait des données pertinentes et à date lors de la présentation des étapes de réalisation du projet à M. Réal Turcotte etc...

Gilles note les idées de chacun pour faire le questionnaire; nous y allons de ce pas, tout-de-suite:

- a) pour les gens du milieu.
- b) pour les gens déjà partis. (En annexe, est joint le questionnaire).

Il y aurait la possibilité d'utiliser les vieilles maisons utilisables.

Nous avons déjà en main un document du dossier "Tourisme", des photocopies sont remises aux représentants de chacun des villages.

Il serait bon aussi d'évaluer la population d'été et celle d'hiver; certainement que la population d'été tend à doubler le nombre d'habitants - avec le camping - les chalets - les fermes d'hébergement et autres.

Une échéance est fixée pour mener à bonnes fins cette compilation soit le 1er octobre 1974.

Gilles note un point à mettre à l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'administration mardi prochain, soit: établir les possibilités d'emplois avec les différents secteurs de la Coopérative.

Lorsque nous irons dans les familles pour rencontrer les gens, il sera important de noter les arguments qu'ils nous apporteront, cf. à l'habitation, aux départs, aux rebours possibles etc... ainsi que toutes leurs suggestions/habitation. Avant de constituer un office de logement (JAL) nous avons besoin de plus d'informations légales, des fonctions de cette office; des conditions. Si on veut prouver le besoin de logements, il faut d'abord les trouver, les identifier; être rigoureux et rationnel dans notre démarche afin de ne pas compromettre notre travail d'aménagement.

Nous inviterons M. Réal Turcotte après avoir fait ces premières démarches de déblayages, après avoir en main les résultats de l'enquête.

Constitution ce soir du Comité provisoire d'habitation.

Responsable:

M. Jean-Guy Lachance propose M. Maurice Gendron. M. Gérald Tardif propose M. Jean-Guy Lachance. Ce dernier n'accepte pas. M. Claude Caron seconde M. Jean-Guy Lachance pour M. Maurice Gendron. Accepté.

Secrétaire:

M. Nazaire Beaulieu propose Mlle France Gendreau, secondé par M. Roméo Grégoire. Accepté.

Notes:

Maurice signifie qu'il ne veut pas s'engager plus avant que sur le comité provisoire, c-à-dire jusqu'au premier octobre.

France accepte à la condition de n'être secrétaire qu'au temps de l'enquête.

La prochaine réunion sera au début d'octobre.

A la prochaine,

France Gendreau

France Gendreau.

FG/lbp.

DEMANDE OFFICIELLE

Attendu le besoin évident de logement tel que démontré par l'enquête faite dans le milieu. (cf. chapitre IV).

Attendu le besoin évident de logement pour chaque secteur du milieu tel que démontré par l'enquête.

Attendu qu'une prévision réaliste permet d'espérer la création d'au-delà de 400 emplois par le biais du Projet JAL ou projet communautaire d'aménagement polyvalent et intégré des ressources (cf. chapitre III) et donc la stabilisation économique et sociale du milieu.

Les trois conseils municipaux de St-Juste, d'Auclair et de Lejeune, et le conseil d'administration de la Coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata, réunis en assemblée conjointe à Auclair, le 11 novembre 1974, demandent

LA RECONNAISSANCE DU BIEN FONDE DE LA RE-
QUETE DE LOGEMENT POUR TOUT LE TERRITOI-
RE ET POUR CHAQUE SECTEUR DU TERRITOIRE.

Attendu que, d'ici 1980, les besoins de logement sont évalués à 14 logements pour St-Juste,

35 logements pour Lots Renversés,

33 logements pour Auclair,

20 logements pour Lejeune.

Les trois conseils municipaux et le conseil d'administration de la Coopérative, réunis en assemblée conjointe à Auclair, le 11 novembre 1974, demandent

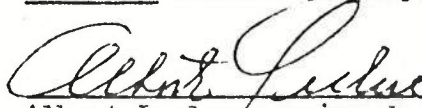
LA CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS
DANS CHAQUE SECTEUR DU TERRITOIRE JAL,
CHAQUE SECTEUR ETANT PRET A COMMENCER
CES LOGEMENTS IMMEDIATEMENT.

Auclair dispose d'un système d'égoût et d'aqueduc. Sa demande a déjà été formulée à la Société d'Habitation du Québec, par une résolution en bonne et due forme du Conseil Municipal en date du 5 avril 1974.

Lejeune dispose d'un système d'aqueduc. Les plans d'un système d'égoût ont été envoyés au Ministère au printemps 1974.

Lots Renversés dispose de l'aqueduc et les plans d'un système d'égoût sont à l'étude.

St-Juste élabore un projet d'égoût et d'aqueduc.


Albert Leclerc, maire de la municipalité de St-Juste.


Arthur Dubé, secrétaire de la municipalité de St-Juste.

Jean Guy Lachance
Jean-Guy Lachance, maire de St-Emile d'Auclair.

Françoise Morin
Mme Françoise Morin, secrétaire de St-Emile d'Auclair.

Charles-Armand Moreau
Charles-Armand Moreau, maire de Lejeune.

Mme Lucien St-Pierre
Mme Lucien St-Pierre, secrétaire de Lejeune.

Jocelyn Lachance
Jocelyn Lachance, président de la Coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata.

Laurent Grondin
Laurent Grondin, secrétaire de la Coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata.

Auclair, le 11 novembre 1974.